

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE PLACEMENTS DE TUNISIE –SICAF-

Siège social : 2, Rue de Turquie, 1001 Tunis

La Société Placements de Tunisie –SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2003 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 11 Mars 2004 accompagnés des rapports général et spécial du Commissaire Aux Comptes, la Société FINOR .

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003

ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2003</u>	<u>2002</u>
ACTIFS			
<u>Actifs non courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations corporelles		44 000	44 000
Moins : amortissements		(19 433)	(10 633)
		24 567	33 367
Immobilisations financières	3	1 989 345	1 989 230
<u>Total des actifs immobilisés</u>		2 013 912	2 022 597
<u>Total des actifs non courants</u>		2 013 912	2 022 597
<u>Actifs courants</u>			
Placements et autres actifs financiers		12 965 320	12 033 442
Moins : provisions		(1 991 525)	(2 091 861)
	4	10 973 795	9 941 581
Autres actifs courants	5	462 781	335 078
Liquidités et équivalents de liquidités	6	5 069	12 562
<u>Total des actifs courants</u>		11 441 645	10 289 221
<u>Total des actifs</u>		13 455 557	12 311 818

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2003</u>	<u>2002</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		1 729 100	1 506 749
Autres fonds propres		30 000	230 000
Résultats reportés		25 093	100 413
<u>Total capitaux propres</u>		11 784 193	11 837 162
<u>avant résultat de l'exercice</u>			
Résultat net de l'exercice		1 642 671	447 031
		13 426 864	12 284 193
<u>Total capitaux propres</u>	7	13 426 864	12 284 193
<u>avant affectation</u>			
<u>Passifs courants</u>			
Autres passifs courants	8	28 693	27 625
<u>Total des passifs courants</u>		28 693	27 625
<u>Total des passifs</u>		28 693	27 625
<u>Total des capitaux propres</u>		13 455 557	12 311 818
<u>et des passifs</u>			

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		2003	2002
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres - droit de propriété	9	848 351	491 378
Produits nets sur cessions de titres	10	756 248	457 582
Revenus des obligations et bons	11	103 397	64 996
Autres revenus d'exploitation		514	514
Total des produits d'exploitation		1 708 510	1 014 470
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges nettes sur cessions de titres		14 751	35 280
Autres charges d'exploitation	12	86 056	56 429
Dotations aux amortissements et aux provisions	13	163 602	456 993
Reprise sur provisions	4	(255 138)	(2 153)
Total des charges d'exploitation		9 271	546 549
Résultat d'exploitation		1 699 239	467 921
Résultat des activités ordinaires (avant impôt)		1 699 239	467 921
Impôt sur les bénéfices	14	(56 568)	(20 890)
Résultat des activités ordinaires (après impôt)		1 642 671	447 031
Résultat net de l'exercice		1 642 671	447 031

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	31 Décembre	
		2003	2002
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements provenant de la cession de titres	15	4 287 474	4 268 334
Dividendes et intérêts encaissés	16	538 575	530 962
Jetons et tantièmes encaissés		514	514
Retrait sur compte à terme	4	1 634 000	-
Total des encaissements d'exploitation		6 460 563	4 799 810
Décaissements pour achats de titres	15	5 928 467	1 504 874
Placement en compte à terme		-	2 414 000
Impôt sur les bénéfices payés		-	123 039
Autres décaissements d'exploitation		39 487	28 468
Distributions de dividendes	17	499 987	722 203
Total des décaissements d'exploitation		6 467 941	4 792 584
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(7 378)	7 226
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'INVESTISSEMENT			
Décaissement provenant des acquisitions des immobilisations financières		(115)	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE(AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT		(115)	-
Variation de trésorerie		(7 493)	7 226
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		12 562	5 336
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		5 069	12 562

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D :18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable
• Air liquide (STOA)	11.002	11,233	123.589
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,665	169
<u>Total</u>			<u>1.989.345</u>

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève à la clôture de l'exercice à D 10.973.795, contre D : 9.941.581 en 2002. Il se détaille comme suit :

Titre	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable
• ICF	266	55,308	14.712
• STB	49.507	21,872	1.082.816
• BIAT	15.463	45,567	704.609
• UBCI	11.732	40,492	475.050
• BS	28.880	15,299	441.829
• UIB	3.846	18,832	72.427
• BH	1.670	11,507	19.217
• Tunisie lait	3.651	24,083	87.923
• Monoprix	47.914	32,368	1.550.858
• SITEX	3.682	22,451	82.664
• SICAV- CROISSANCE	5.149	97,734	503.232
• Sté Manufacture de Tôle Fine et d'Emballage Métallique	18.000	13,300	239.400
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Tunisie Hôtelière	2.016	148,125	298.619
• SEHOT Abou Malek	14.375	10,000	143.750
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629
• Golf résidence	2.400	100,000	240.000
• Sté de Promotion et de Financement Touristique "CARTHAGO"	18.000	154,400	2.779.200
• Sté Tourisme Mouradi	1.000	100,000	100.000
• Sté résidence club Kantaoui	500	100,000	50.000
• Sté Touristique et Thermale Kroumirie	2.000	100,000	200.000
• Sté MBG	5.800	120,500	698.900
• Sté Technique d'emballage en carton - TEC	50.000	10,700	535.000
• Sté des oasis Maritimes OAMARIT	4.199	34,200	143.606
• Sté les Grands Ateliers du Nord "GAN"	58.000	12,400	719.200
• Sté hôtelière El Kantaoui	5.600	112,051	627.486
• Sté d'exploitation hôtelière et touristique Abou Malek	21.880	14,847	324.852
• CIL	559	19,000	10.621
Sous total			<u>12.185.320</u>
• Compte à terme			780.000
Total brut			<u>12.965.320</u>
• Provision pour dépréciation des titres			(1.991.525)
Total net			<u>10.973.795</u>

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

Solde au 31/12/2002		<u>9.941.581</u>
Achats		<u>5.897.937</u>
◆ MONOPRIX	50.000	
◆ SICAV - Croissance	22.751	
◆ Société MBG	867.600	
◆ Société Touristique et Thermale Kroumirie -SA	200.000	
◆ Société Technique de l'emballage en Carton – TEC	535.000	
◆ Société des OASIS Maritimes OAMARIT	191.486	
◆ Société des grands Ateliers du Nord-GAN	892.800	
◆ Société de promotion et de Financement Touristique "CARTHAGO"	2.779.200	
◆ Société Manufacture de Tôle Fine et d'emballage Métallique	359.100	
Ventes		<u>(3.318.643)</u>
◆ S.E.H.O.T Abou Malek	112.689	
◆ Golf Résidence	40.000	
◆ Société Tourisme Mouradi	100.000	
◆ Société Résidence Club Kantaoui	50.000	
◆ Société Hôtelière El kantaoui	313.743	
◆ Société MBG	168.700	
◆ Société Maritimes	47.880	
◆ GAN	173.600	

Placements de Tunisie-SICAF-(suite)

◆ Société Manufacture de Tôle Fine et d'emballage	119.700
◆ SICAV - Rendement	30.721
◆ Odyssee Tourisme	61.144
◆ Obligation BT	5.000
◆ ASTREE	140.605
◆ BT	1.954.861

Moins -value latente sur titres SICAV-Croissance (13.416)

Compte à terme (1.634.000)

◆ Placement	5.430.000
◆ Retrait	(7.064.000)

Reprises sur provision 100.336

◆ Dotations	(154.802)
◆ Reprises	255.138

Solde au 31/12/2003 10.973.795

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

Titre	Solde au 31/12/02	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/03
• ICF	4.258	1.125	-	5.383
• STB	646.462	96.192	-	742.654
• CIL	1.742	2.096	-	3.838
• BIAT	395.822	29.433	-	425.255
• UBCI	269.777	-	(90.209)	179.568
• BS	189.244	-	(33.587)	155.657
• UIB	17.549	6.233	-	23.782
• BH	6.007	-	(584)	5.423
• Tunisie lait	68.800	-	(31.403)	37.397
• Monoprix	453.034	-	(99.355)	353.679
• SITEX	39.166	8.003	-	47.169
• SACEM	-	1.720	-	1.720
• Société de gestion des exportations	-	10.000	-	10.000
Total	2.091.861	154.802	(255.138)	1.991.525

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève à la clôture de l'exercice à D : 462.781, contre D : 335.078 à l'issue de l'exercice 2002 et se détaille comme suit :

		2003	2002
• Etat, excédent d'impôt à reporter	(cf note14)	31.829	65.317
• Produits à recevoir	(A)	403.796	13.703
• Compte d'attente		272	202.620
• Effets à recevoir		26.719	53.438
• Charges constatés d'avance		165	-
<u>Total</u>		<u>462.781</u>	<u>335.078</u>

(A) : Les produits à recevoir englobent essentiellement les dividendes à encaisser, sur titres COTUSAL pour D : 403.796.

Placements de Tunisie-SICAF-(suite)

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2003 un solde de D : 5.069, contre D : 12.562 en 2002. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2003	2002
•Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
•Réserve légale	(B)	388.880	366.529
•Prime d'émission		340.000	340.000
•Réserves à régime spécial	(C)	30.000	230.000
•Autres réserves		1.000.220	800.220
•Résultats reportés		25.093	100.413
		<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>		<u>11.784.193</u>	<u>11.837.162</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.642.671	447.031
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>13.426.864</u>	<u>12.284.193</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1,643	0,447

(A) Au 31 Décembre 2003, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) La réserve à régime spécial se compose des plus-values de cessions des actions réalisées par la société en exonération d'impôt et bloquées pendant une période de cinq ans à partir de la date de clôture du bilan de l'année au cours de laquelle la cession est réalisée.
(Article 48-VII quinquies (nouveau) du code de l'IRPP et de l'IS)

Le solde de ce compte correspond à l'affectation de 1999.

(D) Voir tableau de mouvement ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2001</u>	10 000 000	328 285	340 000	530 000	500 220	96 000	764 878	12 559 383
Affectations approuvées par l'AGO du 08 Mars 2002		38 244		(300 000)	300 000	4 413	(764 878)	(722 221)
Bénéfice net de l'exercice 2002							447 031	447 031
<u>Solde au 31 Décembre 2002</u>	10 000 000	366 529	340 000	230 000	800 220	100 413	447 031	12 284 193
Affectations approuvées par l'AGO du 18 Mars 2003		22 351		(200 000)	200 000	424 680	(447 031)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2002						(500 000)		(500 000)
Bénéfice net de l'exercice 2003							1 642 671	1 642 671
<u>Solde au 31 Décembre 2003</u>	10 000 000	388 880	340 000	30 000	1 000 220	25 093	1 642 671	13 426 864

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient à la clôture de l'exercice à D : 28.693, contre D : 27.625 en 2002 et se détaillent comme suit :

	2003	2002
•Etat, retenues à la source	150	149
•Etat, TCL à payer	309	823
•Actionnaires, dividendes à payer	20.466	20.453
•Charges à payer	7.768	6.200
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>28.693</u>	<u>27.625</u>

Placements de Tunisie-SICAF-(suite)

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent en 2003 à D : 848.351, contre D : 491.378 en 2002.

Ils se détaillent, par titre, comme suit :

Titre	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes
• COTUSAL	13.924	29,000	403.796
• BT	41.143	2,400	98.743
• MONOPRIX	45.915	1,800	82.647
• AIR LIQUIDE	9.779	6,750	66.008
• SICOAC	15.630	3,000	46.890
• STB	49.507	0,550	27.229
• TEC	50.000	0,506	25.313
• SICAV CROISSANCE	4.895	4,650	22.762
• BIAT	15.463	1,400	21.648
• ESSO	231	81,360	18.841
• BS (2002)	28.800	0,400	11.552
• UBCI	11.732	0,900	10.559
• SITEX	3.682	1,200	4.418
• SICAV RENDEMENT	750	4,509	3.382
• UIB	3.846	0,500	1.923
• BH	1.670	0,600	1.002
• CIL	559	1,500	838
• ICF	266	3,000	798
• BS	4	-	2
Total			848.351

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus-values réalisées sur les cessions de titres, effectuées au courant de l'exercice 2003

Les plus-values s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 756.248, contre D : 457.582 à l'issue de l'exercice précédent.

Ils se détaillent, par titre comme suit

Titre	Plus-values réalisées
•Astrée	409.101
•BT	143.362
•Société d'exploitation Hôtelière et Touristique ABOU MALEK	51.224
•Odyssée Tourisme	35.365
•Société de tourisme Mouradi Mahdia	34.249
•Hôtelière El kantaoui	33.580
•Golf Résidence	19.446
•Société Club Kantaoui	17.301
•MBG	6.173
•SICAV Rendement	2.460
•Société des Oasis Maritimes OAMARIT	1.786
•GAN	1.274
•MTF	927
Total	756.248

Note 11 : REVENUS DES OBLIGATIONS ET DES BONS

Les revenus des obligations et des bons s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 103.397, contre D : 64.996 à l'issue de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
•Revenus des obligations BT	310	643
•Revenus du compte à terme	103.087	64.353
Total	103.397	64.996

Placements de Tunisie-SICAF-(suite)

Note 12: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève en 2003 à D : 86.056, contre D : 56.429 en 2002.

Il se détaille comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
•Services extérieurs, marché financier	9.575	10.354
- CMF	701	
- STICODEVAM	5.970	
- BVMT	2.904	
•Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	18.933	21.344
•Publicité, publications, relations publiques	2.280	1.456
•Services bancaires et assimilés	2.671	6.010
•Frais pour opérations sur titres	45.679	12.710
•Impôts & taxes	3.898	2.481
•Autres charges	3.020	2.074
<u>Total</u>	<u>86.056</u>	<u>56.429</u>

Note 13 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 163.602, contre D : 456.993 en 2002 et se détaillent comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
•Dotations aux amortissements	8.800	8.800
•Dotations aux provisions (cf.note 4)	<u>154.802</u>	<u>448.193</u>
<u>Total</u>	<u>163.602</u>	<u>456.993</u>

Note 14 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à D : 56.568, contre D : 20.890 en 2002. Il est déterminé comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.699.239</u>	<u>467.920</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Provisions pour dépréciation des titres	168.218	448.193
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(848.351)	(491.378)
- Reprise sur provision pour titres	(255.138)	(2.153)
- Plus value sur cessions de titres cotés non imposables	(533.077)	(51.607)
<u>Bénéfice fiscal avant provision</u>	<u>230.891</u>	<u>370.975</u>
- Déduction provisions pour titres (limite de 30% x 230.891) loi 99-92 art 5	(69.267)	(111.292)
<u>Bénéfice fiscal après provision</u>	<u>161.624</u>	<u>259.683</u>
- Réinvestissement exonéré	-	200.000
<u>Bénéfice imposable</u>	<u>161.624</u>	<u>59.683</u>
<u>Impôt sur les bénéfices</u>	<u>56.568</u>	<u>20.890</u>
<u>A imputer</u>		
- Acomptes provisionnels	(88.397)	(86.207)
<u>IS à reporter</u>	<u>31.829</u>	<u>65.317</u>

Note 15 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

•Cessions en valeurs brutes		3.318.643
• Placements courants	3.318.643	
•Plus value sur cession		756.248
•Encaissement sur cession de titres de 2002		229.066
•Moins value sur cession		(1.335)
•Frais sur vente de titres		(15.148)
<u>Encaissements</u>		<u>4.287.474</u>

Placements de Tunisie-SICAF-

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes	5.897.937
----------------------------------	-----------

- Placements courants	5.897.937
• Frais sur achat de titres	30.530
	<hr/>
<u>Décaissements</u>	<u>5.928.467</u>

Note 16 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété	848.351
- Revenus des obligations et bons	103.397
- Retenue à la source sur intérêts	(23.080)
- Produit à recevoir	(390.093)
	<hr/>
<u>Encaissements</u>	<u>538.575</u>

Note 17 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Affectation AGO du 18 Mars 2003 en dividendes	500.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2002	20.453
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2003	(20.466)
	<hr/>
<u>Décaissements</u>	<u>499.987</u>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31-12-2003**

Messieurs les actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 8 mars 2002, nous avons examiné les états financiers de la Société « Placements de Tunisie » pour la période allant du premier janvier au 31 décembre 2003, tels qu'arrêtés par votre conseil d'administration. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
- 2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière qui a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2003 font apparaître un total du bilan de D.13.455.557, et un bénéfice de D :1.642.671.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la Société « Placements de Tunisie – SICAF-« arrêtés au 31 décembre 2003, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

- 6- Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financières et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.
Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Tunis le, 16 février 2004
Le Commissaire Aux Comptes
FINOR

Placements de Tunisie-SICAF-

Messieurs les actionnaires

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération régie par les dispositions précitées.

De notre côté, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement et régie par les dispositions de l'article ci-avant indiqué.

Tunis le, 16 février 2004

Le Commissaire Aux Comptes

F I N O R